

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE VALS LES BAINS



DELIBERATION n°2023.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 JUILLET 2023

Nombre de conseillers :

En exercice :	27
Absent :	00
Présents :	20
Procurations :	07
Votants :	27

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de JUILLET, sous la présidence de Monsieur Michel CEYSSON, Maire de la Commune.

Présent(e)s : Michel CEYSSON – Vincent MOUNIER – Brigitte SOUCHE – Laurent LEWANDOWSKI – Patrick ARCHIMBAUD – Nicole TOGNETTY – Robert LACROTTE – Peggy BROCC – Aurélien ROUSSET – Marjorie LAJOIE – Franck REVEL – Laurent FAURE – Claudia BRET – Irène GALIBERT – André SAUZON – Martine BUREL – Michel ESCHALIER – René MONTREDON – Christine GIBAUD – Laurent TOUZET

Procurations : Françoise CHASSON à Franck REVEL – Francis CLUTIER à Irène GALIBERT – Marie EL FARKH à Nicole TOGNETTY – Françoise VOLLE à Robert LACROTTE – Anne VENTALON à Michel CEYSSON – Eric JOURET à Brigitte SOUCHE – Mélody FERRERO à Patrick ARCHIMBAUD

Secrétaire de séance : Peggy BROCC

Administration Générale – Rapport d'activités 2022 du Centre Culturel de Vals « les Quinconces » - Approbation

En application de l'article L 5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Centre Culturel de Vals les Quinconces a transmis son rapport d'activités.

Le Maire communique ce rapport et le Conseil Municipal en prend connaissance conformément à l'article précité.

Il est précisé que ledit rapport est consultable en Mairie, aux services techniques, ou communicable par mail sur demande.

Le Conseil Municipal, APPROUVE à l'UNANIMITE des membres présents et/ou représentés, cette proposition.

« Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture de Largentière le 12 JUIL. 2023
et de sa publication à la même date »

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 10 juillet 2023

Le Maire

Michel CEYSSON





Faint, illegible text or markings, possibly a header or title, located in the upper middle section of the page.

Large area of very faint, illegible text or markings, possibly a main body of text or a list, occupying the middle section of the page.

Faint, illegible text or markings, possibly a sub-header or section title, located in the lower middle section of the page.

Large area of very faint, illegible text or markings, possibly a main body of text or a list, occupying the lower middle section of the page.

Faint, illegible text or markings, possibly a sub-header or section title, located in the bottom middle section of the page.

Faint, illegible text or markings, possibly a sub-header or section title, located in the bottom section of the page.

Large area of very faint, illegible text or markings, possibly a main body of text or a list, occupying the bottom section of the page.

ESOS JIOL S F